

## Communiqué de presse

### Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège

Afin de concilier le développement de l'aéroport de Liège et le cadre de vie des citoyens, un comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège a été mis en place en 2020, à l'initiative du Ministre des Aéroports wallon, Jean-Luc CRUCKE.

Au vu du développement de l'aéroport, le comité d'accompagnement a augmenté la fréquence des réunions depuis fin 2020. Il se réunit désormais tous les trimestres afin d'évoquer les principales thématiques liées au développement aéroportuaire de Liège et permettre ainsi aux mandataires communaux de répondre au mieux aux sollicitations de leurs citoyens.

Le comité est particulièrement attentif à l'évolution du nombre de plaintes des citoyens et la mobilité aux abords de l'aéroport afin de trouver un équilibre entre les intérêts économiques et les préoccupations des citoyens.

Lors des différents comités, les dossiers suivants ont également été abordés :

- Le projet de l'allongement de la piste de contingence et son étude d'incidences ;
- Le renouvellement du permis d'environnement de l'aéroport ;
- La protection de la biodiversité autour de l'aéroport ;
- L'implantation de CAINIAO ;
- Le master plan de LIEGE AIRPORT.

Pour rappel, le comité de l'aéroport de Liège est composé :

- des représentants des 17 communes du plan de développement à long terme de l'aéroport de Liège soit Amay, Ans, Awans, Bassenge, Donceel, Engis, Faimés, Fexhe-le-haut-Clocher, Flemalle, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Oupeye, Saint-Georges-sur-Meuse, Verlaine et Villers-le-Bouillet ;
- d'un représentant de la Ville de Liège ;
- d'un représentant de la société de gestion LIEGE AIRPORT ;
- d'un représentant de la SOWAER ;
- d'un représentant du Cabinet du Ministre en charge des aéroports.

La présidence du Comité est assurée par l'Echevin de la Mobilité d'Engis, Monsieur Johan ANCIA.

À la suite de la proposition du Ministre Jean-Luc Crucke d'élargir le comité à des communes qui ne sont pas situées dans le plan de développement à long terme, Neupré et Esneux ont souhaité intégrer le comité d'accompagnement. Elles seront dorénavant invitées à participer aux réunions.

Pour tout complément d'information sur le comité d'accompagnement, la cellule SOWAER Environnement assurant le secrétariat du comité est à votre disposition au 0800/25.547.

Johan ANCIA - Président  
SOWAER ENVIRONNEMENT - Bâtiment 50 (2<sup>ème</sup> étage)  
Aéroport de Liège  
4460 GRACE-HOLLOGNE  
N° gratuit : 0800/25 547 - Fax : 04/225.83.21  
[infoliege@sowaer.be](mailto:infoliege@sowaer.be)